



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 40644

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préoccupations que suscite la suppression de l'option d'enseignement « bonneterie » au sein de l'école supérieure des arts appliqués et du textile de Roubaix. Cette école est l'un des quatre établissements de formation supérieure textile existant en France, et le seul à disposer jusqu'à la rentrée 2004 des quatre options de productique textile : filature, tissage et bonneterie, d'une part ; ennoblissement textile, d'autre part. En Nord - Pas-de-Calais, aucune autre école ne dispose de l'option bonneterie. Supprimer celle-ci, actuellement proposée à 30 élèves, et qui ne représente que huit heures d'enseignement technique, serait non seulement une économie inutile mais également une erreur, ne serait-ce qu'en raison de la présence de nombreuses entreprises régionales encore en activité. Quels recours pour ces dernières au moment de compenser les départs en retraite de personnels spécialisés ? Et pourquoi les élèves concernés devraient-ils perdre le bénéfice de cette formation, alors que le plus indispensable est, ainsi que le soulignent les formateurs eux-mêmes, « de connaître les différentes techniques de liage des tissus ou tricots pour créer et réaliser différents produits ». L'ensemble de ces éléments plaide en faveur du maintien de la totalité des formations et qualifications jusqu'ici délivrées. Aussi, il lui demande les dispositions qu'il entend prendre pour en assurer l'existence.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40644

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2004, page 3935